

L'APPUI L'EN

JOURNAL COMMUNAL



Commune de
Pouilley les Vignes

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LES MANIFESTATIONS	4
LES TRAVAUX	5
ENVIRONNEMENT	8
LE CCAS	9
MÉDIATHEQUE	10
URBANISME	12
ETAT CIVIL	15
LA RENTREE SCOLAIRE	16
RANDONNÉES	18
LA FORET	20
UN ARTISTE A POUILLEY	21
AGENDA	22
JE TROUVE UN ANIMAL SAUVAGE	25
LES ASSOCIATIONS	27
LES HIRONDELLES	38
LE PROTOXYDE D'AZOTE	39
MIEUX TRIER SES DECHETS	40
LES INFOS UTILES	41
ANNUAIRE DE LA COMMUNE	42

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 & 22 Mars 2026



Êtes-vous bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

Comment s'inscrire ?

Avez-vous besoin d'une procuration ?

Rendez-vous :

dans votre mairie

ou sur le site www.elections.interieur.gouv.fr

Si vous souhaitez vous inscrire,
vous aurez besoin d'une **pièce d'identité** et d'un **jutificatif de domicile**

vous avez jusqu'au 06 février 2026

Directeur de la publication :

Jean-Marc BOUSSET

Comité de rédaction :

Catherine BONNAMOUR

Catherine BOUSSET

Monique GAYOUS

Marie-Agnès GUEZET

MICHEL PETICOLAS

Jacques MUDRY

Jean-Paul REVERT

Françoise SCHMIDT

Bernadette THOMAS

Crédit photos :

Jean-Paul REVERT

Laurent BESSOT

Jean-Marc BOUSSET

Patrice JEGO

À l'approche des élections municipales, le ministère de l'Intérieur généralise à tous les scrutins la possibilité d'établir et de résilier de façon entièrement dématérialisée sa procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité.

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place.

Il est désormais possible, pour l'ensemble des scrutins, d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée. Pour cela, vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité.

Édité par : Mairie, 1 rue de Gray
25 115 Pouilley-les-Vignes
Impression : Est'Imprim à Autechaux



Toute l'équipe de l'Appulien
vous souhaite de passer de très bonnes fêtes
de fin d'année et vous présentent
leurs meilleurs voeux pour l'année 2026



Le Maire et les conseillers municipaux convient tous les habitants de Pouilley-les-Vignes à la cérémonie des voeux,
le samedi 10 janvier 2026
à 18h00 à la salle des fêtes.



14 JUILLET :



REPAS DES AÎNÉS :

Le 28 septembre, la commune a organisé son traditionnel repas des aînés. Cette journée festive a réuni 130 convives. Le succulent repas élaboré par le traiteur Patrice Carquille de Besançon était servi par les membres du Conseil Municipal et leur conjoint(e).

L'animation était assurée par le DJ Didier Girod pour la partie musicale et par les magiciens du Cercle Magique Comtois.



Cette journée très chaleureuse est très attendue des Appuliens de plus de 75 ans.

Le Maire remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée et demande aux aînés de noter la date du dimanche 27 septembre 2026 pour le prochain repas dansant.



LES TRAVAUX À POUILLEY-LES-VIGNES



Revêtement de la voie verte entre Pirey et Pouilley-les-Vignes

La voie cyclable entre Pirey et Pouilley-les-Vignes est terminée depuis quelques semaines et les utilisateurs de cette voie ont pu constater des désagréments, de l'inconfort.

Grand Besançon Métropole a choisi d'utiliser pour le revêtement de cette voie, un matériau "**GraveEmulsion**" enrichi en granulats clairs.

Cette technique innovante associant des granulats calcaires d'origine locale à une émulsion à base d'un bitume pur, avait déjà été éprouvée par l'entreprise en charge des travaux. Toutefois, les conditions et modalités de mise en oeuvre n'étaient pas optimales et ont généré des désordres de type ondulations et arrachements superficiels de gravillons.

Ce résultat n'étant pas acceptable, l'entreprise reprendra l'intégralité du revêtement de la voie verte.

Cependant, la période automnale (puis hivernale) ne permettant pas



une reprise dans les meilleures conditions il est prévu une réintervention au printemps 2026.

Merci pour votre compréhension et votre patience.



AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À LA CHAILLE

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle zone commerciale et artisanale au niveau du rond-point de Pirey, GBM a lancé la réalisation d'un réseau d'assainissement qui permettra de raccorder l'ensemble des futurs commerces, entreprises et particuliers rue de la Chaille au niveau de la commune de Pirey.

Les travaux comprennent la pose de canalisations, la création de regards techniques et l'aménagement des dispositifs nécessaires au bon fonctionnement du réseau.





La commune poursuit l'entretien et la modernisation de ses équipements publics avec le remplacement d'un jeu dans l'aire de jeux actuelle. L'ancien module, devenu vieillissant, a été démonté pour laisser place à une nouvelle structure plus moderne, sécurisée et adaptée aux besoins des enfants.



Ce nouvel équipement, conforme aux normes en vigueur, offrira davantage de possibilités de jeux et une expérience plus attractive pour les plus jeunes. L'objectif est de garantir un espace ludique sûr, agréable et accessible à toutes les familles.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE 1AUE DU PLU (ÉQUIPEMENTS PUBLICS)

Sur un site de 4,5 hectares, à proximité des grands axes routiers du secteur, la Commune envisage d'aménager cette zone située route d'Emagny, en face du groupe scolaire.

À l'heure actuelle, il est prévu les aménagements suivants :

- Un Centre d'Incendies et de Secours (CIS) **construit par le SDIS du Doubs** : 3^{ème} caserne de Grand Besançon Métropole.
- Un bassin d'apprentissage de la natation : **projet porté et à destination de l'ensemble des communes du secteur Ouest.**

- Une maison médicale, **créée par des médecins de la commune**, pouvant accueillir entre 8 et 12 praticiens parmi lesquels des médecins généralistes et spécialistes.
- Une salle des fêtes munie d'une grande salle permettant l'accueil d'événements.
- Des ateliers communaux permettant le stockage et facilitant le travail des employés de la commune.

Grand Besançon Métropole construira une chaufferie « bois » et un réseau de chaleur qui desservira l'ensemble des bâtiments de cette zone ainsi que le groupe scolaire et le collège. Une antenne de ce réseau sera créée pour desservir la zone d'activités.

La mutualisation des équipements de desserte, des stationnements afin d'optimiser l'occupation du sol des nouveaux équipements sera privilégiée.



UN RÉSEAU FIBRE OPTIQUE POUR RELIER LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

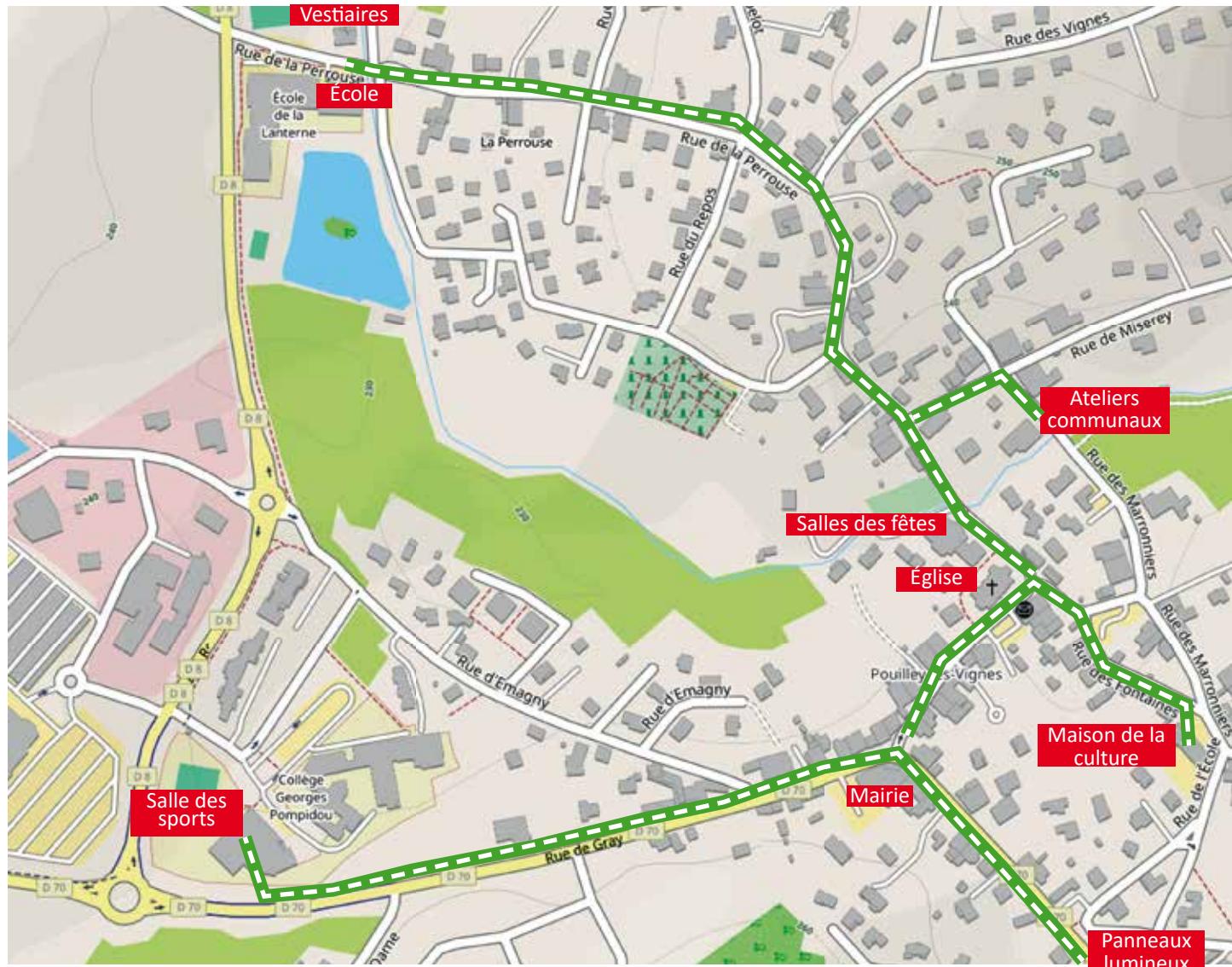
La commune engage un projet majeur : la création d'un réseau fibre optique reliant l'ensemble de ses bâtiments publics.

Cette nouvelle infrastructure remplacera les liaisons anciennes et offrira un très haut débit fiable à tous les services municipaux : école, mairie, médiathèque, services techniques, équipements sportifs.

Grâce à cette modernisation, les échanges internes seront plus rapides et sécurisés.

La fibre permettra de développer de nouveaux usages : téléphonie IP, vidéo-protection, supervision des bâtiments ou encore services en ligne pour les habitants.

Au-delà de l'amélioration technique, ce réseau interne renforcera l'efficacité des services publics et réduira les coûts de fonctionnement. C'est un investissement structurant qui place la commune sur la voie d'une administration moderne, performante et prête pour les défis numériques à venir.



Vous avez déjà dû le croiser dans nos rues, Laurent BAILLY, le nouvel agent technique arrivé le 1^{er} juillet en remplacement de Clément SOTTIAU.



L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE RECONNNU



Le 18 octobre 2025, la commune a officiellement reçu le label Charte +NATURE, niveau 2, une reconnaissance de son engagement en faveur d'une gestion durable et écologique de ses espaces extérieurs. Cette labellisation marque une étape importante dans une démarche entamée dix ans plus tôt.

Un engagement progressif

La dynamique commence à l'automne 2016, avec la réalisation d'un plan de désherbage communal. Cette initiative, portée collectivement par la CAGB et cofinancée par l'AERMC (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse) visait à accompagner la commune dans la réduction progressive des pesticides, tout en facilitant le travail des agents municipaux.

En avril 2018, la labellisation «zéro phyto», valide l'abandon total des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts.

En août 2023, la commune franchit une nouvelle étape en adhérant à la **Charte +NATURE**.

Deux ans plus tard, en octobre 2025, cet engagement est couronné par la labellisation officielle au niveau 2.



Remise du label à J.M. BOUSSET

Une charte pour avancer pas à pas



Une charte pour avancer pas à pas

Proposée par la FREDON, la **Charte +NATURE** est un outil de progression en trois niveaux, ouvert aux collectivités, structures publiques et privées. Elle encourage une gestion écologique des espaces extérieurs, reposant sur plusieurs axes :

- réduction des déchets verts, par une gestion raisonnée des tontes, tailles et plantations,
- maîtrise de la consommation d'eau, pour s'adapter aux enjeux climatiques,

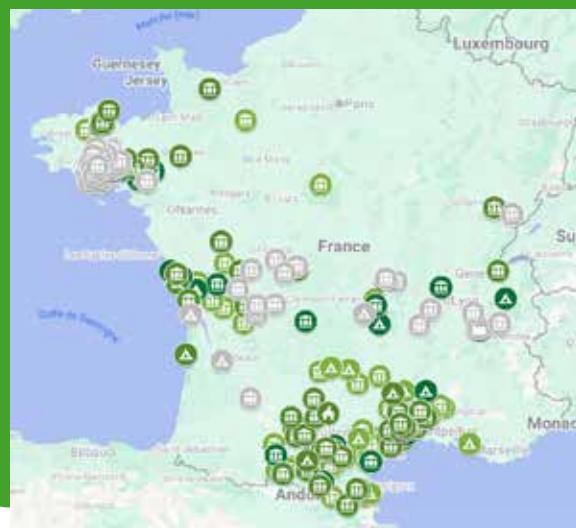
- préservation de la biodiversité, même dans les zones urbanisées,

- abandon des produits phytosanitaires, avec des solutions alternatives adaptées.

Le label, valable cinq ans, est attribué après une visite de contrôle et l'évaluation d'un dossier par un comité régional.

En 2025, 236 structures sont engagées dans la démarche en France, dont 154 déjà labellisées.

En Bourgogne-Franche-Comté, seules trois communes sont engagées : Pouilley-les-Vignes arrive en tête avec le niveau 2, suivie de Franois et Valdahon, niveau 1.



CCAS



LE NUMÉRIQUE AU BOUT DES DOIGTS

Organisé par La Poste, le dernier atelier informatique s'est déroulé sur sept séances, durant les mois de juin et juillet, à la mairie.

Créé dans le but de réduire la fracture numérique, cet atelier a permis aux participants de se familiariser avec l'utilisation d'un ordinateur, notamment pour réaliser les démarches administratives du quotidien.

Sébastien, le formateur de Saint-Vit Informatique, a su accompagner chacun avec pédagogie.

À l'issue de la formation, un diplôme a été remis à chaque participant.

Vu le succès rencontré, de nouveaux ateliers numériques pourront être proposés l'an prochain.



ATELIERS PRÉVENTION SANTÉ ORGANISÉS PAR L'UFCV

Un programme de prévention santé à destination des personnes âgées de plus de 60 ans aura lieu à la mairie à compter du lundi 29 décembre. (date prévisionnelle).

Ce programme de prévention santé est composé de 8 séances de 2h00.

- Un atelier mémoire
- Deux ateliers nutrition (en deux parties)
- Un atelier sécurité routière
- Deux ateliers bien-être et estime de soi (en deux parties)
- Un « atelier » test auditifs et visuels
- Un atelier Prendre soin de son équilibre intérieur (préserver sa santé mentale)

Caractéristiques du programme :

- Durée : 8 semaines
- Fréquence : 1 séance / semaine / les lundis matin de 10h00 à 12h00
- Durée d'une séance = 2h00
- Groupe : entre 10 et 25 personnes
- Programme gratuit pour les seniors participants
- Public ciblé : seniors + 60 ans autonomes vivant à domicile

Le public peut participer à un ou plusieurs ateliers.

s'inscrire par tél : 07 83 61 05 54 ou par mail : animation-seniors.bfc@ufcv.fr



Ma Mutuelle Ma Santé :

Le dispositif est toujours actif. Il vous suffit de téléphoner à la mairie pour prendre rendez-vous avec un conseiller qui saura trouver la mutuelle la mieux adaptée à votre situation.

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Un CMS est à votre disposition à Serre-les-Sapins pour répondre aux problèmes que vous pouvez rencontrer ; prenez rendez-vous : 03 81 59 06 00.



***La nouvelle médiathèque vient d'ouvrir ses portes !
Venez vite découvrir les nouveaux espaces redéfinis et
réaménagés grâce à l'extension de la bibliothèque.
La médiathèque occupe cette fois tout le 1^{er} étage de la
maison de la culture soit 283 m²***

N'hésitez pas à demander une visite à Julie ou aux bénévoles qui se feront un plaisir de vous présenter les nouvelles dispositions !

La médiathèque s'organise en 4 grands secteurs :

- Un espace parents-bébés
- Un espace enfants
- Un espace ados
- Un espace adultes

Vous allez vite apprécier le mobilier très joli, fonctionnel et très confortable mis à votre disposition pour lire, jouer, discuter...



Livres, périodiques, CD, DVD, jeux, vous trouverez certainement ce qui vous plaira



Au rez-de-chaussée, au niveau du préau, un hall d'entrée plus accueillant a été créé pour permettre de laisser les poussettes ou les vélos.

Reprise des animations

La médiathèque reprendra ses animations régulières à partir de janvier 2026 :

Petite enfance (0-3 ans) :

- Lectures aux enfants de la crèche et aux enfants de la MAM
- Lectures aux 0-3 ans le 1^{er} mercredi de chaque mois à 10h00



Enfants (dès 3 ans) :

- Accueils de classes

- Lectures aux 3 ans et plus le 1^{er} mercredi de chaque mois à 10h30 + le 2^{ème} samedi de chaque mois à 10h00
- Lectures aux 6 ans et plus le 4^{ème} mercredi de chaque mois à 10h00

Adultes :

- Ateliers d'écriture le 1^{er} samedi de chaque mois à 10h00
- Prix France/Québec : réunion en novembre + accueil de l'auteur au printemps
- Prix InterBib d'octobre à mai, en partenariat avec Ecole-Valentin et Pirey

Les prochains rendez-vous

- Les nuits de la lecture du 21 janvier au 25 janvier 2026. L'équipe proposera des animations : rencontres d'auteurs, atelier créatif pour les enfants ...
- Ateliers autour du numérique et de l'Intelligence Artificielle les 28 janvier 2026 et 31 janvier 2026.
- En février, de nombreuses animations autour du jeu seront également proposées (jeux de société, jeux vidéo...).

Pour fêter sa réouverture, la médiathèque accueille la Micro-Folie Méli'Art jusqu'au 13 décembre.

Le dispositif Micro-Folie est une initiative culturelle développée par le Parc de la Villette et porté par le Ministère de la Culture, articulée autour d'un Musée numérique en collaboration avec 411 établissements culturels nationaux et internationaux. Réunissant plusieurs milliers de chefs d'œuvres, cette galerie d'art numérique est une offre culturelle inédite.



Prix Inter Bib 2026

Il s'agit de lire une sélection de 8 romans et/ou 8 policiers et de les noter. Si vous souhaitez faire partie du jury de lecteurs, présentez-vous à la médiathèque afin d'emprunter et de lire les livres sélectionnés.

La réunion bilan aura lieu le 30 mai 2026 dans l'une des 3 médiathèques partenaires : Ecole-Valentin, Pirey et Pouilley-Les-Vignes.



Horaires d'ouverture au public
Mercredi 9h00-12h00 / 14h00-18h30

Jeudi 9h00-12h00

Vendredi 14h00-18h30

Samedi 9h00-12h00

La médiathèque est fermée pendant les vacances de Noël.

Accès à la médiathèque par l'ascenseur : vous sonnez à l'interphone, Julie ou un bénévole descendra pour vous accompagner.

Pour suivre les actualités de la médiathèque, vous pouvez donner votre accord pour recevoir les e-mails, consulter la page Facebook « Médiathèque Pouilley-Les-Vignes » ou encore IntraMuros.

Ressources numériques de la médiathèque

De nouvelles ressources numériques vous seront prochainement proposées grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale du Doubs !

Attention, pour ceux qui étaient inscrits sur Sequoia, il faudra procéder à une nouvelle inscription mais rassurez-vous, vous retrouverez bientôt vos ressources numériques préférées.



URBANISME

La commission d'urbanisme se réunit tous les quinze jours pour examiner les demandes de permis de construire (PC), permis de lotissement (LT) et les demandes préalables (DP) déposées par les habitants de Pouilley-les-Vignes.

Les dossiers de PC sont ensuite envoyés au service du droit du sol de Grand Besançon Métropole (GBM), pour un traitement à la fois technique et juridique.

Déclaration en ligne.

Jusqu'à présent, il était nécessaire de remplir des dossiers papier et de les déposer en mairie. Le service se modernise avec la mise en place d'un guichet numérique obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022. Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune à la rubrique "Urbanisme".

Un service optimisé pour l'usager

La dématérialisation de cette démarche offre de nombreux avantages : un service plus souple, accessible depuis chez soi en permanence, sécurisé.

Économies aussi à la clé puisque plus aucune impression n'est nécessaire. En outre, on peut suivre son dossier pas à pas avec un état de l'avancement mis à jour automatiquement et une assistance en ligne permettant de guider l'usager et de corriger les erreurs.

Adresse du site : <https://gnau-grandbesancon.operis.fr/gnau/#/>

*Il y a "décision tacite de rejet" quand la mairie a demandé des pièces complémentaires non produites par le pétitionnaire dans le délai de trois mois.

DEMANDES PRÉALABLES ACCORDÉES DE MARS 2025 À NOVEMBRE 2025

Nom et prénom	Adresse du projet	Objet
SCI AMINE IMMOBILIER	2, Rue Victor Hugo	Aménagement 4 logements + parking
M. PICHETTI Emmanuel/ Mme CHISSEY Valérie	5, La Vigneraie	Appenti à gauche du garage
M. FALCINELLA Daniel	7 bis, Rue d'Emagny	Baie vitrée sur sas d'entrée
M. RIGAUD Bertrand	9, Rue de Masson	Carport
Mme REGNIER Sylvie	1, Rue de la Maletière	Changement façade du distributeurs automatiques
M. DENIS Xavier	1, Rue de la Charlotte	Classement sans suite
M. BURBAN Fabian	18, Rue de l'Eglise	Clôture
M. CADET Yannick	2, Rue Mozart	Clôture
M. VRIGNAUD Thomas	10 b, Rue d'Emagny	Clôture
Mme FLEURY-MATHIEU Monique	5, Rue du Repos	Clôture
Mme REVELLAT Caroline	19, Rue des Champs Chantés	Clôture
M. GOUSSARD Thierry	21, Rue des Champs Chantés	Clôture
Mme LENOT Cécile	13, Rue Van Gogh	Clôture et portail
M. DUPUY Benoit	9, Rue des Vignes	Clôture et portail
M. GOUSSARD Thierry	21, Rue des Champs Chantés	Clôture et portail
M. LIARD Christophe	22, Rue des Fontaine	Clôture et portail
Mme ALTUZARRA Cécilia	27, Rue de la Maletière	Décision tacite de rejet fenêtres toit*
M. COURTOIS Francis	14, le Pré du Ris	Décision tacite de rejet rénovation couverture*
M. MONASSON Thierry	3, Rue du Repos	Division en vue de construire
M. PHARIZAT Gérard	5, Impasse Courbet	Enrobé sur cour et allée
M. LIARD Christopher	22, Rue des Fontaines	Façade modif fenêtre en porte-fenêtre
Mme ALTUZARRA Cécilia	27, Rue de la Maletière	Fenêtres de toit, isolation combles
M. PINTO DA SILVA Pascal	3, Rue des Vignes	Fenêtres, porte d'entrée, portail
Mme PROD'HOMME Annie	20, Le Coteau	Huisseries fenêtres porte-fenêtres
M. DUFAY Jean-Luc	18, Rue de Lausanne	Installation photovoltaïque
Mme CRETIN Claudia	1, Rue de Lausanne	Isolation extérieure 3 faces

DEMANDES PRÉALABLES ACCORDÉES DE MARS 2025 À NOVEMBRE 2025

Nom et prénom	Adresse du projet	Objet
Commune de Pouilley-les-Vignes	2, Rue de l'École	Médiathèque
G.C.P.	ZA les salines centre commercial	Panneau lumineux Décision tacite de rejet*
FRANCENERGIES	10, Rue des Vignes	Panneaux photovoltaïques
M. CHEVRE Thierry	31 bis, Rue de la Maletière	Panneaux photovoltaïques
GNS CONSEIL	16, Rue de Chapelot	Panneaux photovoltaïques
M. DRIOUICH Rachid	25, Rue des Champs Chantés	Pergola
M. HILAND André	5, Rue Voltaire	Pergola
M. DEON Sébastien	5, Chemin du Bois de la Dame	Pergola
M. GOUSSARD Thierry	21, Rue des Champs Chantés	Pergola
M. ANDRE Alain	9, Rue des Champs Chantés	Pergola
Mme MARCHAND Patricia	1 A, Rue de Pelousey	Pergola bioclimatique
M. JEGO Patrice	5, Rue du Puits	Piscine
Mme BARTHOD Céline	26 A, Rue de la Pérrouse	Piscine
M. ROGNON Gérard	9, Le Coteau	Portail + volets + fenêtres
Mme DEREPAS Sonia	2, Rue des Vignes	Prorogation d'un an
Mme MAGAUD Véronique	21, Rue de la Perrouse	Ravalement + changement volets+pergola
M. CHEURET Jean-Luc	26, Rue du Puits	Ravalement façade
SARL MIVELLE Xavier	2, Rue du Puits	Ravalement façade
M. MARQUES Fernand et Ana Cristina	12, Rue du Château d'Eau	Ravalement façades + sous-toiture+ss bassement
M. LEBAUT Thomas	7, Rue du Repos	Rejet de plein droit
PHARMACIE DE POUILLEY LES VIGNES	27, Rue de Lausanne	Remplacement 10 enseignes . Décision tacite de rejet*
M. SALOMEZ Frédéric	1, Rue Victor Hugo	Remplacement fenêtre par porte fenêtre
M. DENIS Xavier	1, Rue de la Charlotte	Remplacement tuiles

PLUi COMMENT S'INFORMER ?

Un site internet est dédié au PLUi de Grand Besançon Métropole : plui.grandbesancon.fr. Il relaye toutes les actualités liées à l'élaboration du PLUi, informe sur les prochains temps de concertation, et permet de consulter tous les documents utiles à l'information du public (infraographies, vidéos, comptes-rendus des réunions publiques, des synthèses des échanges, etc.). En vous inscrivant sur le site du PLUi, vous recevrez une newsletter du PLUi permettant également d'être informé des actualités directement sur votre boîte aux lettres électronique.



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DE MARS 2025 À NOVEMBRE 2025

Nom et prénom	Adresse du projet	Objet
M. CARRANO Alexandre et Carine	4, Rue Louis Pergaud	Maison individuelle d'habitation
ELITE PROPRIETE	36, Rue de Gray	Réhabilitaiton corps de ferme
M. PARIS Sébastien	2, Rue de Serre	Surélévation garage. Décision tacite de rejet*
SCI PRCG	1, Rue du Château d'Eau	Modifications diverses
SCI 3D	1, Rue de l'Industrie	Diverses modifications de l'extension
M. CHABOD Stéphane	4, Rue des Vignes	Extension
M. GILLET Guillaume	17, Rue Barbara	Maison individuelle d'habitation
M. ONLUTURK Semih	2 A, Rue de la Charlotte	Maison. Décision tacite rejet*
M. HAKKAR Denisse et Mme HAKKAR Nassima	19, rue Barbara	Maison. Décision tacite rejet*

SPECTACLE IMAGO, UN VOYAGE SONORE

Comme chaque année, le Nouveau Théâtre Bisontin est venu nous présenter un nouveau spectacle ;

le 7 novembre, 80 personnes (maxi accepté pour ce spectacle) se sont installées dans un décor créé par le NTB.



Ce spectacle à destination des familles a captivé petits et grands. La performance du comédien qui représentait l'insecte a été impressionnante. La mise en scène était remarquable. Les enfants et les adultes ont pu échanger avec les comédiens à la fin de la représentation.

IMAGO est un voyage vers l'infiniment petit, une loupe qui met en lumière la vie d'un tout petit être. C'est un voyage visuel : sous nos yeux, cet être se transforme. Il éclot, grandit, se métamorphose, s'envole. Imago raconte un temps lent, un temps long, qu'il convient de mettre en avant aujourd'hui, dans un monde où notre temps est toujours très rapide. Si nous pouvons vivre ensemble ce voyage, nous pouvons peut-être imaginer une autre façon de se relier aux petits et aux grands êtres qui nous entourent.



La minceur au bout des doigts

Mincir naturellement avec ENERGY'SLIM

L'association acupuncture digitale, coaching et rééquilibrage alimentaire, fait le succès de cette méthode.

Vous désirez retrouver une silhouette harmonieuse et un bien-être corporel ?

Professionnelle de la minceur Delphine vous accueille dans son espace détente où elle vous propose son savoir-faire, qui associe acupuncture digitale, coaching et rééquilibrage alimentaire personnalisé.

Innovant et original, le protocole Energy'slim s'inspire de la médecine traditionnelle chinoise, c'est une technique douce, pratiquée à mains nues, qui, basée sur la mobilisation des énergies, permet au corps de retrouver rapidement sa capacité à mincir en stimulant les organes paresseux.

L'association EMRH (énergie, mouvement, respiration, hygiène alimentaire) est la clé de voûte de cette méthode. C'est également une solution efficace pour lutter contre le stress et la fatigue, deux facteurs de prise de poids. Vous serez conseillé (es) judicieusement et ainsi retrouverez le plaisir de manger sans frustration.

Au cœur de votre réussite, une technique 100% naturelle: sans pilule, sans machine, ni substitution de repas.

*Retrouvez tous les témoignages sur
www.energy-slim.net*



N'hésitez pas à prendre RDV avec

Delphine HUET 09 83 97 46 75 ou 06 59 44 23 17

Retrouvez-nous au

**Centre Energy'Slim Besançon
12 place de la Révolution**

besancon@energy-slim.net

Conseils et astuces sur



Etat civil

Actes enregistrés du 1^{er} avril 2025 au 30 octobre 2025



Naissances à Besançon

Le 22 juin, Quentin PEDROCCHI

Le 30 juillet, Maïlie GUYONNET

Le 02 août, Elliott DELACROIX

Le 05 août, Oumeyma MAZEGHRANE

Le 16 août, Maureen JARRY REVELLAT

Le 31 août, Léandro KESSORI

Le 14 septembre, Zaylan SPONEM VENETHETHAN

Le 22 septembre, Axel LOMBARDET

Le 25 septembre, Maël VUILLEMIN

Mariages

Thomas PEPE et Chloé BINETRUY le 31 mai

Olivier SARRE et Maryline TSCHEILLER le 16 juin

Maxime BALANCHE et Prescillia GIRARDET le 06 septembre

Jacques MAIREY et Ghislaine GALLET le 13 septembre

Mohamed DJEMOUI et Amel DERBAL le 20 septembre



Décès

Le 16 avril, Gilbert FRANGNE

Le 21 mai, Anne Marie SAUVAL née Tournier

Le 02 juin, Stéphanie BOZON née Rinjard

Le 20 août, Bernard AMET

Le 01 septembre, Jean-Luc REGNAUD

Le 03 septembre, Denis PREUX

Le 05 octobre, Jeannine BELIARD née Vermot

Le 13 octobre, André Philippe NONNOTTE

Le 14 octobre, Claudine ROLAND née Tatou

ACO Retraite
Spécialiste
du bilan retraite

Stéphane JULIAN

6 Rue de Lausanne 25115 Pouilley-les-Vignes.
Tel. 07 66 25 70 88 acoretraite@gmail.com

GARAGE GERDY

Père et Fils

Mécanique - Carrosserie - Peinture

42, rte de Lausanne 25115 POUILLEY LES VIGNES

Tél. 03 81 58 00 29. Fax 03 81 59 07 82

Plus d'infos : www.pouilleylesvignes.com



LA RENTREE 2025/2026 AU GROUPE SCOLAIRE DE LA LANTERNE



Petite section et moyenne section, 25 élèves : Mme Aline Donzé

Moyenne section, 25 élèves : Mme Emmanuelle Martin

Grande section, 27 élèves : Mme Julie Bernard

CP, 21 élèves : Mme Béatrice Hennequin

CP, 21 élèves : Mme Floriane Legain

CE1, 21 élèves : Mme Fanny Bernard et Laetitia Barbier

CE1/CE2, 19 élèves : Mme Aurélie Pasteur et Carole Zabé

CE2, 23 élèves : Mme Sandie Bouvet et Mme Stéphanie Pretot

CM1, 26 élèves : Mme Emilie Martin-Gondre

CM1/CM2, 26 élèves : Mme Falcoz-Clerc et Mme Aurélie Pasteur

CM1/CM2, 24 élèves : Mme Camille Perrad

PEDIBUS « TOUS À PIED À L'ÉCOLE »



Comment ça fonctionne

C'est un geste de plus pour la planète, Bravo et un grand merci aux parents ! Ce ramassage scolaire à pied fonctionne chaque matin.

Non seulement, il permet de réduire les voitures dans le village mais il possède de nombreux atouts : activité physique pour les enfants et leurs parents, sensibilisation aux bons comportements en tant que piéton.

Les groupes d'enfants sont accompagnés par des parents (à tour de rôle selon leur disponibilité).

.La commune a mis en place des panneaux indiquant les horaires à chaque arrêt créé en fonction des demandes.

RENSEIGNEMENTS :
à l'école, auprès de Familles Rurales ou de l'association de parents d'élève.

LE COLLÈGE POMPIDOU

L'effectif des élèves qui avait un peu baissé les années précédentes, reste stable, 608 jeunes lors de cette rentrée 2025.

115 habitent Pouilley-les-Vignes, Champvans et Champagney, 87 Franois, 108 Chemaudin et Vaux, 105 Serre-les-Sapins, 74 Pelousey et 33 Audeux et Noironte... Il y a autant de filles que de garçons. Chaque matin les élèves arrivent depuis leurs 26 communes de résidence et sont accueillis par 46 enseignants.

167 élèves	sont répartis dans	7 classes de sixième
136 élèves	sont répartis dans	6 classes de cinquième
156 élèves	sont répartis dans	6 classes de quatrième
149 élèves	sont répartis dans	7 classes de troisième

580 demi-pensionnaires, soit 96.5% de l'ensemble des élèves.

Le nombre de demi-pensionnaires augmente au fil des ans. Le personnels du self et le Département sont attentifs à une bonne qualité des repas composés principalement de produits locaux.

Au cours de l'année, des repas à thèmes sont parfois proposés à l'ensemble des élèves et personnel du collège, à

l'exemple des 60 élèves de l'option ABC qui ont élaboré, traduit et confectionné des menus de culture anglo-saxonne.

À ces occasions, le self a été décoré aux couleurs du thème choisi.

LA MÉDAILLE DU MÉRITE POUR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE POMPIDOU

La médaille du Mérite, ou plus précisément l'Ordre National du Mérite, est une distinction honorifique française créée en 1963 par le Général de Gaulle. Placée sous la responsabilité du grand chancelier de la Légion d'honneur, elle récompense les services rendus à la nation, dans les domaines civils, militaires, éducatifs, culturels ou associatifs.

En clair c'est une décoration officielle qui reconnaît l'engagement, le dévouement ou les actions exemplaires au service des autres ou de la société.

Le collège se mobilise contre le harcèlement scolaire, avec des élèves ambassadeurs, plusieurs classes, et un projet intitulé « banc de l'amitié ».

Un jury chargé de la sélection, a examiné 35 dossiers en mai. Ce projet scolaire "contre le harcèlement" a conquis la commission éducation-citoyenneté de l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite, témoignage de l'engagement remarquable des jeunes et de leurs encadrants, enseignants ou compagnons, illustrant l'importance accordée à la citoyenneté comme composante essentielle de l'éducation.



Une réception s'est déroulée le 2 octobre 2025 au collège Georges POMPIDOU en présence des élus pour la remise du 1^{er} prix national à la citoyenneté, afin de récompenser la création d'un banc destiné aux élèves isolés et/ou victimes de harcèlement.



Le représentant de la section du Doubs, Pierre GUEDIN honore les élèves du collège en présence de Ludovic FAGAUT.



Les élèves de 6^{ème}A ont élaboré une petite vidéo de présentation pour susciter l'engagement de tous autour de cet objet symbolique.



Les élèves et les professeurs à l'honneur



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

Au départ de notre village, de nombreuses possibilités existent pour marcher tranquillement ou sportivement, en profitant au maximum des plaisirs du grand air.

Organisé par l'association AEP étoile à l'occasion d'Octobre rose, ce circuit qui a été parcouru par de nombreux participants ce jour là, vous permettra de découvrir ou redécouvrir les nombreux chemins qui entourent Pouilley-les-Vignes. Partez pour une balade d'une quinzaine de kilomètre.

-1-	0km	Depuis la salle des fêtes, dirigez-vous vers la route de Miserey, remontez par le lotissement du Clos des Vignes en direction de la rue des Vignes.
-2-	0,6km	Prenez la rue de Masson, passez la fontaine du Niton et suivez le chemin.
-3-	1,8km	Avant la fin du chemin prenez à gauche à travers les champs en direction de l'autoroute.
-4-	2,2km	En bas du champ, prenez à gauche le petit chemin qui entre dans la forêt.
-5-	2,3km	Traversez cette forêt en serrant à droite et sortez à proximité de l'autoroute.
-6-	2,9km	Retrouvez le chemin, suivez-le et passez sous l'autoroute.
-7-	3,3km	Suivez à gauche vers Pelousey et dirigez-vous vers le centre du village.
-8-	3,7km	Avant le lavoir, prenez un petit escalier derrière les maisons et montez vers un belvédère.
-9-	3,9km	En haut, lorsque vous atteignez la statue de la vierge, prenez le petit chemin qui continue à gauche, jusqu'à atteindre un lotissement que vous traverserez.
-10-	4,2km	A la sortie du lotissement prenez le chemin "Au bois de la roche" suivez-le jusqu'à sortir du bosquet, traversez un champ en refermant bien les portails, vous êtes dans la rue du Chêne Bénit.
-11-	5,3km	Prenez à gauche et trois maisons plus loin trouvez un petit chemin qui entre à droite dans la forêt.
-12-	6,4km	Suivez-le en faisant attention de bien prendre à droite aux trois quarts du chemin.
-13-	7,2km	Vous atteignez la rue du Chêne Bénit le long de l'autoroute que vous allez franchir et prenez aussitôt sur votre droite en suivant le parcours running.
-14-	8,5km	Suivez le chemin et atteignez la route en prenant à droite au croisement. Longez la route en direction de Pirey.
-15-	9,4km	Montez à droite et commencez à emprunter le chemin stratégique qui descend et engagez-vous sur le petit chemin à gauche.
-16-	10,5km	Suivez-le jusqu'à atteindre la crête de Pirey.
-17-	11,4km	Descendez en vous dirigeant vers la Grosse Aige et suivez la piste cyclable jusqu'à la rue du Château d'eau.

Partir en balade ou en randonnée ne se fait pas à la légère, voici quelques conseils pour bien marcher.

- Respecter le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation. Découvrir la flore sans la piétiner ni la cueillir.
- Respecter la nature et les propriétés privées.
- Faire attention aux cultures et aux animaux, refermer les barrières.
- Etre prudent en période de chasse (pas de chasse le vendredi dans le Doubs).
- Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois.
- Ne pas jeter de détritus, les emporter avec soi.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Respecter le code de la route en cas de circulation sur la chaussée.

- Rester courtois entre pratiquants (vététistes, cavaliers, riverains, pêcheurs,...).
 - Etre discret. Penser aux autres, à la sérénité de la nature.
- Profitons-en pour apprendre à connaître la flore et la faune surtout dans les espaces sensibles.

Et en plus...

Nous vous proposons cet itinéraire mais à chacun de savoir choisir sa randonnée en fonction de ses possibilités du moment, selon sa forme et son objectif personnel.

Savoir bien s'équiper avant de partir, respecter le groupe si vous êtes plusieurs, en marchant toujours rassemblés, attendre les derniers, savoir être attentif au comportement de ses voisins. Boire peu mais souvent pour se réhydrater. Ne pas chercher à aller au-delà de ses propres limites.

RANDONNÉE

- | | | |
|------|--------|---|
| -18- | 12,2km | En bas de la rue du Château d'eau prenez le chemin qui monte à gauche avant la dernière maison. |
| -19- | 12,5km | En haut suivez le chemin sur votre droite et longez la crête. |
| -20- | 13,1km | Vous arrivez au-dessus du lotissement Horizon 3, dirigez-vous vers le village. |
| -21- | 13,6km | Traversez en longeant la pharmacie vers la rue de l'École. |
| -1- | 14,1km | Vous atteignez la salle des fêtes, votre point de départ. |



LA FORÊT COMMUNALE : UN PATRIMOINE VIVANT À PRÉSERVER

Nichée au cœur du territoire, notre forêt communale s'étend sur 160 hectares de collines verdoyantes. Derrière ses allées paisibles, tout un écosystème vit, se transforme et s'adapte. Sa gestion, confiée à l'Office National des Forêts (ONF), obéit à une règle d'or : garantir la durabilité de ce patrimoine naturel tout en répondant aux besoins des habitants et de la commune.

Une gestion durable et concertée

L'ONF accompagne la commune dans la mise en œuvre d'un plan d'aménagement forestier, véritable feuille de route pour les vingt prochaines années.

Ce document fixe les grandes orientations pour la période à venir : protéger les sols, régénérer les peuplements vieillissants et anticiper les effets du changement climatique.

Comme pour la période précédente, l'ONF proposera chaque année un programme de coupes et de travaux, validé par la commune.

Une forêt riche... mais fragilisée

Majoritairement feuillue, la forêt abrite une belle diversité d'essences : chênes sessiles et pédonculés, charmes, hêtres, et quelques frênes aujourd'hui menacés par la chalarose, une maladie qui ravage cette espèce en Europe. Les résineux, introduits artificiellement, ont eux aussi souffert des fortes canicules entre 2018 et 2025.

Malgré ces fragilités, le site reste d'une richesse écologique exceptionnelle. Les zones humides du Chanois accueillent des aulnaies précieuses. D'autres parcelles abritent des plantes rares comme la tulipa sylvestris (tulipe sauvage, espèce strictement protégée).

Le site du Mont, avec ses anciennes batteries militaires, ses sentiers et ses paysages remarquables, attire de nombreux promeneurs.

Rajeunir la forêt...

Selon les experts de l'ONF, la forêt vieillit. Pour assurer sa pérennité, un rajeunissement progressif de 45 à 47 hectares est prévu sur les vingt prochaines années.

Le chêne, résistant et adapté au climat local, restera l'essence phare. Les résineux seront peu à peu remplacés, et des essences méditerranéennes seront testées en petite quantité, afin d'évaluer leur adaptation à ce nouveau contexte climatique.

L'objectif n'est pas de tout bouleverser, mais de rendre la forêt plus résiliente, plus équilibrée, plus vivante.

... pour mieux la protéger

La forêt communale, bien gérée, représente aussi une ressource économique locale.

Les recettes moyennes attendues, déduction faite des dépenses relatives aux travaux sylvicoles, à la maintenance des pistes et à la surveillance, devraient offrir un solde positif estimé à 122 € de l'hectare par an. Sauf aléas inattendus, cela permettra de réinvestir dans l'entretien et la modernisation du massif.

Pour information, la gestion 2004-2024 de notre forêt a rapporté en moyenne 196€ de l'hectare par an, alors que l'estimation était de 119€ en 2004.

Travaux, sentiers et patrimoine

Parmi les chantiers à venir, la création d'une voie forestière à Barmont au début de l'année 2026 facilitera l'exploitation du bois sans détériorer les sols.

Sur le site du Mont de Pouilly, la commune souhaite tout mettre en oeuvre pour réhabiliter et valoriser ce patrimoine rural : (anciennes cabordes, murets, batteries...).

Pour améliorer l'accueil des visiteurs un effort financier de la commune sera nécessaire, avec appel au mécénat.

Une commission communale pourrait être créée avec la participation des Appuliens volontaires.

Autant de projets qui visent à renforcer le lien entre la forêt, la nature et les habitants.

Un engagement pour les générations futures

Lors du conseil municipal du 31 octobre, la commune s'est engagée à financer chaque année les travaux nécessaires à l'entretien et au renouvellement de la forêt.

Un choix fort, guidé par la volonté de préserver un patrimoine vivant, capable de produire du bois, d'abriter la faune et d'offrir à chacun un espace de respiration.

Dans vingt ans, si le pari est tenu, la forêt communale n'aura pas perdu de son attrait mais gagné une diversité nouvelle : une forêt mosaïque, plus résistante aux tempêtes, aux maladies et aux sécheresses, et toujours aussi accueillante pour les générations à venir.

Le plan d'aménagement forestier c'est :

- s'engager à maintenir une forêt riche et diversifiée,
- s'engager dans un plan d'action sur 20 ans en partenariat étroit entre la commune et les membres de l'ONF,
- maintenir un équilibre entre production, écologie et loisirs,
- assurer une gestion durable et responsable



DAVID GRAUX, DE LA PEINTURE AU STYLO BILLE



Soirée artistique et conviviale pour les amateurs d'Art invités à l'inauguration de la fresque réalisée par David Graux dans le hall de la mairie et au vernissage de son exposition.

Dans son discours d'accueil, le Maire a retracé rapidement le parcours de cet artiste diplômé de l'ENSAAMA (École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Arts) en précisant que « l'histoire entre David et Pouilley-les-Vignes a commencé il y a 30 ans !

En effet, en 1995, lors de l'exposition Crédit Passion, organisée par l'association L'Étoile, il a remporté le 1^{er} prix.



On peut dire, sans exagérer, que Pouilley a été sa bonne étoile ! »

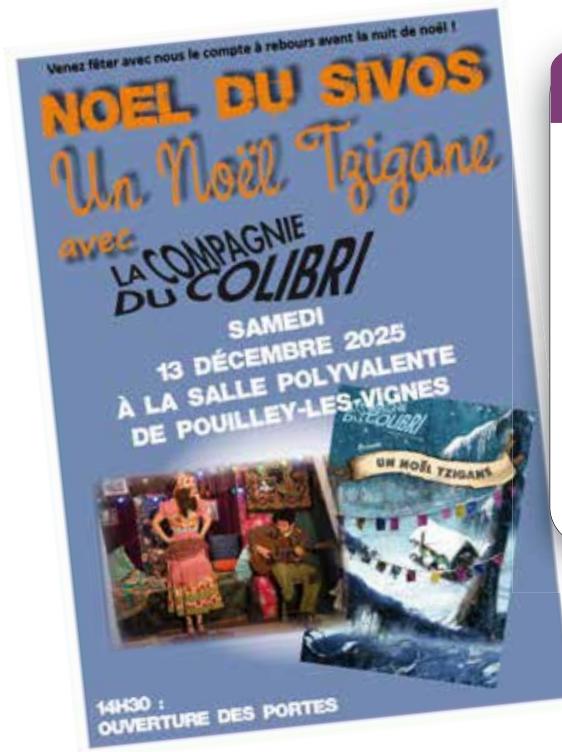
Depuis 1993, David Graux expose ses peintures dans de nombreuses galeries partout en France ou à l'étranger (il a été, par deux fois, l'invité du Salon international d'art contemporain de Taïpei -TAIWAN).

« Cette fresque a été conçue spécialement pour le hall de mairie, sur le thème du temps et des saisons. Elle vient l'embellir, l'humaniser, lui donner une âme nouvelle ».

En 2015, David ressent la fin d'un cycle et, malgré sa réussite, il abandonne le pinceau pour le stylo bille. Nous découvrons un nouvel univers, une nouvelle technique, une nouvelle sensibilité. Ses premiers sujets représentent des personnages uniquement par la forme des vêtements et leurs matières (jean, cuir, laine, satin, fourrure...) dans des gammes colorées et monochromes. Peu à peu il ajoute le tatouage ainsi qu'une histoire propre à chaque dessin. Vous verrez c'est bluffant de réalisme et d'émotions. David Graux continue à nous surprendre avec ses dessins à la graphite et sur carton à gratter.



**Visite de l'exposition depuis le 15 novembre aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.
David GRAUX vous accueillera les dimanches après-midi du 23 novembre jusqu'au 21 décembre.**



SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025

■ ARBRE DE NOËL DU SIVOS DE LA LANTERNE

à la salle des fêtes

Un noël tzigane, conte musical et familial animé par la Compagnie du Colibri

A l'issue du spectacle, un goûter sera offert
 Le père noël sera de passage à Pouilley et distribuera une petite surprise à tous les enfants !!



Côté Cour et le Grand 8 vous invitent au spectacle

A l'initiative de Côté Cour et avec le soutien de Grand Besançon Métropole, 8 mois de rendez-vous avec le spectacle vivant, à vivre en famille, sont proposés à des communes du Grand Besançon.

DIMANCHE 1^{ER} MARS 2026

■ La fabuleuse histoire de Basarkus

à 11h00 à la salle des fêtes

Un spectacle pour tout public

Présenté par la compagnie Lamento

« Basarkus n'est pas un être comme les autres : créature à deux têtes et multiples jambes, il a aussi plein de bras. Il va d'aventures en aventures et est très heureux comme ça, en parfaite harmonie avec lui-même. Mais quand il découvre qu'il a deux coeurs, Basarkus s'interroge... »

La fabuleuse histoire de Basarkus raconte l'histoire de tout être humain qui grandit...



LE 1^{ER} VENDREDI DU MOIS

- Conciliateur de justice
de 9h00 à 12h00 sur Rdv

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025

- Marché de Noël
Secours catholique
de 9h à 14h

12 DÉCEMBRE 2025

- Concert de l'harmonie
à 20h30 à la Salle des fêtes

Commune de Pouilly les Vignes

Temps convivial dédié à la santé dans le monde agricole

Bilan de santé possible avec un professionnel de santé

**Le 11 décembre 2025
à 20h00
à la Mairie salle du conseil**



Présences d'infirmières, médecins, sage femmes

Inscription : 03-39-64-21-10

**MÉDIATHÈQUE**

- ouverte
Le mercredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30
Le jeudi de 9h00 à 12h00
Le vendredi de 14h00 à 18h30
Le samedi de 9h00 à 12h00
Fermée du 25 décembre 2025 au 04 janvier 2026

**21 AU 25 JANVIER 2026**

- La nuit de la lecture
à la Médiathèque

**Voeux
du Conseil municipal**

**Samedi 10 janvier 2026
18h00
Salle des fêtes**

SAMEDI 3 JANVIER 2026

- GRAND PRIX DE TAROT**
14h00 à 21h00 à la Salle des fêtes
Réservation obligatoire pour le repas avant le 31 décembre
jp.frimas@gmail.com
ou 06 71 17 56 72 (par SMS)

**VENDREDI 6 MARS 2026**

- Soirée oenologie
de l'Étoile à 20h00
à la salle de fêtes

15 & 22 MARS 2026

- Élections municipales

8 MAI 2026

- Commémoration
10h30 au monument aux morts



Le 20 juillet 2025, les habitants des quartiers du Coteau et du Pré du Ris étaient invités à un pique-nique. Des tables joliment dressées à l'ombre des tilleuls s'offraient aux habitants.

Une vingtaine de personnes étaient venues partager leurs bons petits plats. C'était l'occasion de faire connaissance avec de nouveaux voisins, d'échanger des recettes... L'ambiance conviviale a été perturbée par la survenue de nuages menaçants suivie d'un orage.

Ce caprice de la météo a mis fin à ce beau moment qui ne manquera pas d'être reconduit l'année prochaine.



Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes



SAUNIER Christophe
PLOMBERIE CHAUFFAGE ENTRETIEN DÉPANNAGE
 Atelier 7 rue de Dole - 25000 BESANÇON
Tél. 03 81 83 03 86 - Portable 06 08 17 70 96
 Siège social : 6B rue de serre - 25115 POUILLEY LES VIGNES
 Tél. 03 81 60 20 30 - christophesaunier0386@orange.fr

Clerc beatrice
 Coiffeuse -mixte
03 81 58 06 94
 11 rue de l'église
 25115 pouilley-les-vignes

salon bêa' Titude

JE TROUVE UN ANIMAL SAUVAGE, QUE DOIS-JE FAIRE ?



EST LÀ POUR VOUS AIDER !

Le Centre Athénas est un centre de sauvegarde de la faune sauvage dont la mission principale est la prise en charge d'animaux blessés ou très jeunes, le temps de leur incapacité. Il leur dispense les soins nécessaires, il assure la rééducation des animaux traumatisés et l'autonomie des plus jeunes. Une fois ces animaux devenus ou redevenus autonomes, ils sont relâchés dans le milieu naturel.

L'équipe du Centre, épaulée par les vétérinaires de l'association, dispense tout type de soins, de l'incubation d'œufs à l'élevage des tout jeunes oiseaux, de la réduction de fracture à la rééducation en volière ou en box d'animaux avec des ailes ou des pattes cassées. Les protocoles d'élevage et de soins nécessitent une présence réduite avec l'animal afin de lui garantir toutes les chances de retour à la nature.



Le Centre fonctionne sur le modèle des urgences. Ainsi, lorsqu'un particulier découvre un animal en détresse, l'un des membres de l'équipe lui transmet les premières consignes pour stabiliser son état.

L'équipe du Centre ne peut pas se déplacer pour réaliser les captures et les transports car elle consacre son temps à soigner les animaux. Ce sont les bénévoles les plus proches qui sont contactés par l'équipe pour leur transmettre les coordonnées du découvreur. La prise en charge et l'acheminement de l'animal sont assurés par les bénévoles dès que ceux-ci sont en mesure d'intervenir.

Les animaux blessés qui arrivent au Centre sont découverts dans diverses situations. En effet, ils peuvent être groggy à cause d'un choc avec un véhicule, désorientés car tombés du nid ou en état de choc.

N'oubliez pas que si vous pouvez l'apprivoiser et l'attraper, c'est parce qu'il a extrêmement peur de vous, car les humains sont vus comme des prédateurs. Limitez donc vos contacts avec l'animal et placez-le au calme.



JE TROUVE UN ANIMAL SAUVAGE !

1

JE ME RENSEIGNE

en appelant le centre et en décrivant la situation. Je m'assure qu'il est nécessaire d'intervenir.

2

JE ME PROTÈGE

toute manipulation doit être faite avec des gants pour éviter blessures et risques infectieux.

3

JE LE PROTÈGE

en le plaçant au calme dans un carton fermé, avec un journal au fond il n'aggravera pas ses blessures.

4

JE M'EMPRESSE

de le confier au centre pour qu'il puisse être pris rapidement en charge par des spécialistes afin d'assurer sa survie.

5

JE M'ABSTIENS

de le nourrir et de le forcer à boire sauf si le centre m'a donné des consignes permettant de le faire en toute sécurité.

6

JE PATIENTE,

et je n'hésite pas à laisser si nécessaire, de temps en temps, un message de rappel au centre.

Un jeune animal est rarement abandonné. Ne le ramassez pas à tout prix ! Renseignez-vous au mieux avant une intervention sur un animal sauvage.



La commune invite les artistes locaux à exposer leurs œuvres à la mairie.

DES ARTISTES EXPOSENT À LA MAIRIE

MARIE-CLAIRES GLORIEUX

Artiste autodidacte, je suis native de Besançon.

En retraite depuis peu, j'ai travaillé à l'université de Franche-Comté dans un service d'insertion des étudiants internationaux dans les familles françaises ; activité à travers laquelle j'ai pu apprécier les nombreux échanges humains et interculturels qui ont développé ma curiosité du monde, des cultures, de l'art et de la peinture en particulier. J'ai ressenti au fil du temps un besoin de création artistique que j'ai pu concrétiser en 2018. Le partage et l'enrichissement mutuel grâce aux échanges avec d'autres artistes sont un moteur essentiel à la construction de mes toiles ; j'apprends à développer une technique personnelle et à traduire ma propre sensibilité pour exprimer mes sentiments et tenter d'atteindre «le cœur» des autres.



Juste une envie... de couleurs.. de jouer avec la lumière, les transparences...

S'approprier les suggestions du hasard; un procédé «aléatoire» qui suggère au fil de la construction de la toile des formes avec lesquelles je joue librement pour convoquer ou non, selon l'état d'esprit du moment les thèmes liés à la nature, aux mondes minéral, floral, végétal et animal.

Imbrication des formes, des matières et des couleurs... Mes expériences et recherches picturales tendent à tra-

duire interactions et harmonie entre ces mondes.. Entre figuration et abstraction... Au gré du regard et de la sensibilité de chacun... Les couleurs que je choisis « instinctivement » plutôt vives, chatoyantes et lumineuses répondent à un besoin profond de susciter de la joie, de l'énergie et de la positivité...

Satisfaction personnelle jubilatoire de retrouver en soi un champ des possibles, d'ouvrir les portes de l'imagination et de faire corps avec la couleur qui nourrit et réconforte l'âme.



<https://z-p3.www.instagram.com/marieclaire.glorieux/>
<https://www.artspaper.com/fr/artistes-contemporains/france/82767/marie-claire-glorieux>

<https://www.facebook.com/marieclaire.glorieux>
 marie-claire.glorieux@orange.fr

Tél. 06 07 42 01 42 - Serre les Sapins





LES COMMÉMORATIONS À POUILLEY

Célébrées devant une assemblée toujours plus nombreuse, témoignant du désir très fort des Appuliens de ne rien oublier.

LE 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



LE 107^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE COMMÉMORÉ LE 11 NOVEMBRE 2025





L'association Comt'Est accueille petits et grands à la Maison de la Culture, le lundi à partir de 20h, le samedi à partir de 14h, le vendredi des semaines paires à 20h.



COMT'EST QU'ON S'ARRÊTE 4ÈME ÉDITION (25 ET 26 OCTOBRE 2025) FESTIVAL DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Le festival 2025 en quelques chiffres :

- 787 entrées gratuites (+300 personnes par rapport à 2024)
- 20 jeux de société offerts durant les animations
- + de 400 jeux mis à disposition à l'essai
- 7 animations "tournois"
- 5 séances de Murder Party (1h30) avec en moyenne 13 joueurs par séance
- + de 1500 repas et 1340 verres servis
- 70 tables dédiées aux jeux de société pendant plus de 24h
- 34 partenaires qui ont mis 50 jeux et échantillons à disposition, dont des jeux géants
- 5 boutiques partenaires
- 2 boutiques présentes pour la vente de jeux pendant toute la durée du festival
- 4 partenaires locaux pour la buvette
- 55 bénévoles dont 14 organisateurs
- 25 heures de festival grâce au changement d'heure

Week-end de folie les 25 et 26 octobre 2025, au festival Comt'Est, à la salle des fêtes

Plus de 780 visiteurs sont venus pour partager de bons moments autour de jeux de société ou encore pour se surpasser et jouer toute la nuit sans s'arrêter.

Cette année ce n'était pas 24 mais bien 25h de jeux que l'on vous proposait, en raison du changement d'heure ! Une dizaine de courageux ont tenu le coup et ont terminé le week-end sur un dernier jeu afin de se défier pour gagner les meilleurs lots.

L'équipe organisatrice a mis les bouchées doubles sur la communication de l'évènement et cela a porté ses fruits ! Une augmentation de 300 entrées par rapport à l'édition précédente et surtout une salle des fêtes remplie dès 14h00 !

Les visiteurs pouvaient demander un jeu à la ludothèque, se le faire expliquer par un animateur ou encore en acheter auprès des stands de boutiques bisontines. Car, cette année, ce n'est pas une mais deux boutiques



Ark Nova, un jeu pour expert

qui proposaient un peu d'animation et surtout la possibilité de repartir avec le super jeu que l'on venait d'essayer. Un grand merci aux Jeux de la Comté, fidèles au poste, et à Krak'N Play qui nous a fait le plaisir d'exposer. Les joueurs avaient la possibilité de se restaurer sur place, avec un large choix de produits. Des crêpes, des gaufres, des pizzas, des paninis, des bonbons... et même des fruits pour donner un maximum de vitamines aux joueurs de la nuit ! Ils ont aussi pu goûter à la soupe « maison » pour se réchauffer le coeur quand la fatigue commençait à arriver. Les viennoiseries du dimanche matin ont également été les bienvenues !

Cette année encore, la Maison de la Culture accueillait une partie du festival : une salle pleine de Kapla, une



Stand de la boutique Krak'N play

salle pour les jeux géants, une salle pour les jeux experts et une salle pour la Murder Party. Cette année nous avons fait appel à France Murder afin de proposer une enquête à taille humaine où les joueurs avaient 1 heure pour prendre les bonnes décisions face au décès de l'actrice devant jouer Juliette lors de leur pièce de théâtre. Plus d'une cinquantaine de joueurs ont passé la porte pour découvrir et tester le concept de Murder Party : une belle réussite !



jeux à la maison de la culture



L'un des tournois qui a le plus fonctionné est le Triple Game en duo, où 4 équipes de 2 joueurs s'affrontent autour de 3 jeux différents, en tour par tour. Un concept à tester qui reviendra forcément à la prochaine édition ! Et comme chaque année, carton plein pour la partie de Loup Garou de Franche-Comté qui a pris place dans la salle des fêtes de Pouilley vers 22h. Espace fermé, nappes, bougies, cosplay... Tout était réuni pour plonger les joueurs dans une ambiance mystérieuse, voire un peu flippante.



Loup garou : 25 joueurs et 1 maître du jeu

En animation bonus, les visiteurs ont pu "mettre leur pièce à l'édifice" en se penchant sur le puzzle personnalisé de Comt'Est disposé dans le hall d'accueil.

Cette année, les visiteurs ont pu accrocher une petite épingle sur une carte afin de notifier d'où ils venaient. Bien que la majorité d'entre eux viennent de Besançon et alentours, certains sont venus du Jura, d'autres de Haute-Saône, quelques-uns du Haut-Doubs



ou encore de Marseille ! En partant, ils pouvaient également piocher et emporter un jeton de caddie personnalisé Comt'Est, créé à la machine 3D par l'une des organisatrices.

"Une édition qui fait du bien, qui montre que le travail paie toujours et qui rassure sur l'avenir du festival. Nous ne remercierons jamais assez tous ces visiteurs sans qui nous n'aurions pas l'envie de nous donner toujours plus à fond !" Sarah, organisatrice du festival.



Stand de la boutique, Jeux de la Comté



Le jeu Takenoko en version XXL



La plus grande tour de kapla du festival



Le puzzle personnalisé en libre accès à l'accueil



Un grand merci aux associations ludiques de proximité qui sont venues nous aider tout le week-end : Doubs You Play (Besançon), La Compagnie du Jeu (Gray), Ludilynx (Maîche). Un grand merci également aux éditeurs de jeux qui ont soutenu notre événement !

Rendez-vous l'année prochaine ! La 5^{ème} édition réserve plein de surprises et se déroulera du samedi 24 au dimanche 25 octobre 2026, avec encore le changement d'heure en supplément ! Toujours plus de temps, toujours plus de jeux !



SAMEDI 31 JANVIER 2026

LE 2CV CLUB BISONTIN ORGANISE UNE TARTIFLETTE

Salle des fêtes de Pouilly-les-Vignes à partir de 20h00
Soirée dansante animée par Didier Girod

MENU apéritif, tartiflette, salade, dessert	25€
MENU ENFANT jusqu'à 12 ans inclus	10€

Réservations : contact@2cvclubbisontin.fr
JF Charles : 06 81 80 01 48
M Burlaud : 06 07 63 63 36
Date limite des réservations : 20 janvier 2026
Règlement à l'inscription

www.2cvclubbisontin.fr

LE "2CV CLUB BISONTIN"

réunit 65 passionnés de véhicules anciens, en majorité 2CV et dérivés. L'association vous informe qu'elle organise une soirée dansante "tartiflette géante" (Fromagerie du Pré Verdot) le 31 Janvier 2026, à la salle des Fêtes, animée par Didier Girod.

Lors de ce moment de convivialité, nous lancerons une action caritative avec une loterie permettant de gagner une Ami 8 qui sera restaurée par nos soins durant l'année 2026.

Les bénéfices de cette opération seront reversés à une association aidant les enfants autistes.

Le donateur de ce véhicule parrainera cette action.

Un reportage photos sur la restauration du véhicule sera présenté sur notre stand au Salon Rétropolis, le week-end de Pâques 2026 à Micropolis Besançon.

Le club organise régulièrement des sorties sur divers rassemblements, en 2025, la Nationale des 2CV à Agde et la Mondiale en Slovénie.

Nous restons disponibles pour participer à des actions locales, tels que Octobre Rose ou autres.

Président : Mr Michel BURLAUD

Tel : 06 07 63 63 36

Mail : michelburlaud@gmail.com

Adresse : 7 rue de l'école

25115 POUILLEY LES VIGNES

<https://www.2cvclubbisontin.fr>

Mail : contact@2cvclubbisontin.fr



- Mobilier Français de qualité
- Déplacement à domicile
- Un seul interlocuteur tout le long de vos projets

Tél : 06 61 59 74 54
www.pretetagencement.com

PRETET AGENCEMENT
Cuisines | Salle de bains | Rangements





MAZEROLLES LE SALIN, DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

81^{ème} cérémonie en mémoire des dix-sept jeunes maquisards tués en septembre 1944.

Après l'office religieux célébré à l'église de Mazerolles, les participants se sont retrouvés très nombreux, pour suivre les porte-drapeaux et rejoindre le monument et honorer nos morts.



Maurice Bey qui a été prêtre de la paroisse de Pouilley-les-Vignes pendant plusieurs années, en retraite aujourd'hui



Daniel Paris, Maire de Mazerolles



Élus, autorités civiles, militaires et associatives, villageois présents en nombre



Discours de Patrice Gayet, président du Souvenir Français



Toujours présent un piquet d'honneur du 19^{ème} régiment

Montée des couleurs, dépôt de gerbes par les différentes autorités, appel aux morts, hymne national, chant des partisans interprété a capella, remerciements aux porte-drapeaux ont ponctué cette cérémonie.



Dépôt de fleurs et lecture de textes, très appréciés, par les collégiens, élèves de M. Jean-Philippe Mille, professeur d'histoire du collège Pompidou



Merci aux nombreux participants qui, chaque année, se retrouvent pour cette importante cérémonie du souvenir, autour du monument FFI "Groupe Ognon Doubs".



OCTOBRE ROSE À L'ÉTOILE

La quatrième édition d'octobre rose : mission réussie !

435 participants à marcher ou courir contre le cancer du sein, trois parcours, une météo clémente, un esprit solidaire incroyable et beaucoup de rose.

Cette année, nous avons pu compter sur l'aide de la *Maison de Santé des Vignes*.

Les nombreux bénévoles se sont impliqués tout au long du week-end, dans la bonne humeur : décoration de la salle des fêtes, balisage, accueil des marcheurs, préparatifs pour les concerts.

Le week-end s'est achevé par un buffet bien mérité offert par Super U. Les partenaires ne nous ont pas oubliés et ont fait preuve d'une grande générosité.

Le programme de la manifestation d'Octobre Rose permet de récupérer des dons pour la Ligue contre le cancer.

Merci à tous les participants, aux bénévoles et aux partenaires.

Ensemble, ne lâchons rien !



Les pompiers ont été nombreux à participer



Concert du groupe Krachta Valda



Départ pour le balisage



Dépistage du cancer du sein

Le cancer du sein est le plus fréquent et la principale cause de mortalité chez la femme en France. De manière générale, plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes. Chaque femme de 50 à 74 ans est invitée à se faire dépister tous les 2 ans, en réalisant une mammographie, prise en charge entièrement par l'Assurance Maladie.

L'AEP l'Etoile a fait sa rentrée pour la saison 2025-2026. Elle offre à plus de 400 adhérents une grande palette d'activités. Envie de bouger, de vous perfectionner en anglais ou de découvrir l'œnologie, chacun y trouvera son compte : tous les renseignements sur le site : www.aepetoile.fr



Contact :
M. Bernard Razzaroli
www.aepetoile.fr/accueil
06 31 15 14 93



Gym douce et/ou marche : une activité bien-être ouverte à tous !

Depuis septembre, l'activité de gym douce est animée par Thomas de l'association Escapad, un coach dynamique, bienveillant et toujours à l'écoute.

Les séances ont lieu chaque jeudi, de 10h30 à 11h30 à la Maison de la Culture.

Selon leurs disponibilités, les adhérentes (mais, rappelons-le, l'activité est mixte) se retrouvent dès 10h00 pour une petite marche, idéale pour s'échauffer et partager un moment agréable avant la séance.

Thomas adapte ses exercices à chacun(e), permettant de travailler l'ensemble du corps sans brusquer les articulations. Les séances alternent mouvements individuels et exercices en groupe, parfois accompagnés de musique pour donner un rythme stimulant. Résultat : un travail complet, efficace et toujours accessible, dans une ambiance chaleureuse.



Gym douce et marche permettent d'avoir un corps plus fort, un esprit plus léger et une santé préservée.

Envie de rejoindre le groupe ? Renseignez-vous auprès de Catherine Bousset : 06 82 28 45 25.



DU NOUVEAU À NOIR ET BLANC

**Avec deux nouvelles activités,
Noir et Blanc élargit sa palette.**

L'engouement général pour le jeu d'échecs a amené de nouveaux joueurs. Des jeunes, leurs parents et autres adultes viennent s'affronter et progresser le vendredi soir. L'âge et le niveau n'ont pas d'importance, vous pouvez venir jouer le vendredi à partir de 19h30.



Côté photo, de nouvelles et de nouveaux adhérents de tous niveaux enrichissent les soirées «lecture d'images».

Chacun apporte son regard et son analyse. Des notions comme l'hyperfocale, le bracketing, le mode rafale... ont été abordées pour mieux utiliser les réglages de son appareil. Complément indispensable à ces aspects théoriques et à sa pratique personnelle, des séances de prises de vues collectives en salle ou en extérieur selon la météo sont organisées une fois par mois.

L'acquisition de livres pour améliorer ses photos de vacances, effectuer des photos de rue... et l'achat d'un studio avec ses accessoires d'éclairage permettront aux adhérents de réaliser en particulier des portraits de qualité professionnelle.

Le désormais traditionnel calendrier avec des clichés des adhérents sera disponible en téléchargement sur le site de l'association.

Vous souhaitez acquérir ou offrir un appareil mais vous ne savez pas quoi choisir ou pour tout autre question, vous pouvez venir échanger avec les photographes le lundi à partir de 19h30.

L'activité « Italien pour voyageurs » de la saison dernière se poursuit à la demande des adhérents pour progresser surtout à l'oral.



L'IA (INTELLIGENCE ARTIFICIELLE)

Activité nouvelle l'année dernière, a pour objectif, entre autres, de suivre l'actualité qui est particulièrement féconde. La Robotique dopée à l'IA sera aussi abordée lors des prochaines réunions.

L'activité se veut ouverte à tous avec une projection-débat « IA, catastrophe imminente ? » organisée en octobre. L'horaire n'était pas le plus propice pour remplir la salle.

Si le sujet IA vous intéresse, vous pouvez rejoindre le groupe qui se réunit une fois par mois le mardi de 10h00 à midi.

Les « cafés IA » se développent en France. Cette démarche correspond bien à notre conception de faire découvrir, d'échanger sur les possibilités... sans oublier les dangers.

Avec l'appui de la médiathèque, un premier café IA sera organisé fin janvier.

D'autres pourront suivre...



- LIEU : MAISON DE LA CULTURE
- PHOTO LE LUNDI À PARTIR DE 19H30
- ÉCHECS LE VENDREDI À PARTIR DE 19H30
- ITALIEN LE MARDI À PARTIR DE 18H SELON CALENDRIER
- IA LE MARDI À PARTIR DE 10H SELON CALENDRIER
- TARIF D'ADHÉSION ANNUEL : 8€ ET 6€ PAR ACTIVITÉ
- DÉTAILS SUR LE SITE : NOIRETBLANC-GBM.FR
- PAGE FACEBOOK : NOIRETBLANCGBM

Vous pouvez suivre l'activité de la saison sur Facebook : page "noiretblancgbm"
Vous pouvez aussi proposer une autre activité basée sur l'échange de savoirs et de pratiques.



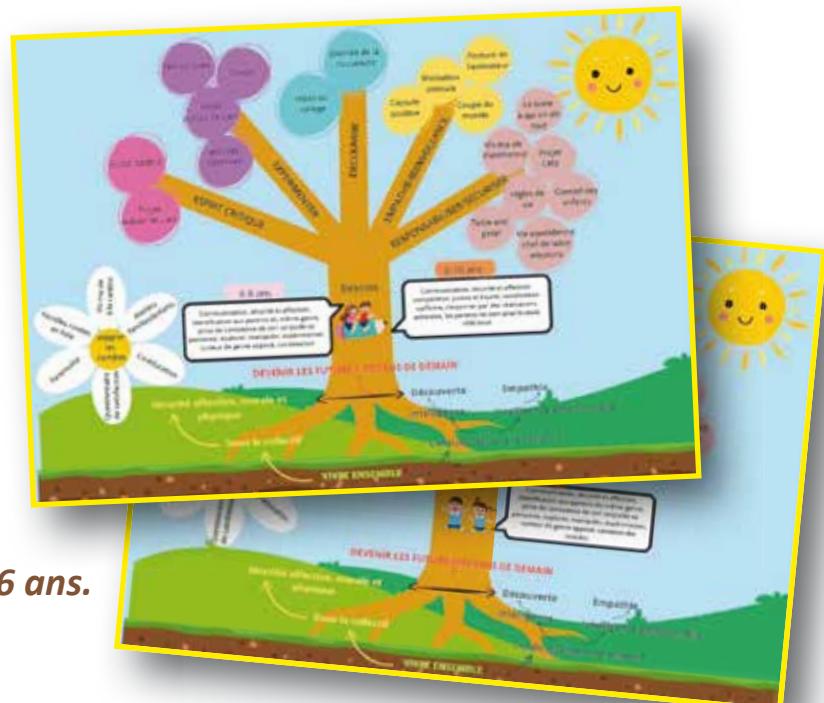


FAMILLES RURALES UN MODE DE GARDE MAIS PAS QUE...!

Pour cela l'équipe d'animateurs s'appuie sur un projet pédagogique élaboré mettant l'accent sur le vivre ensemble, le respect, la tolérance, l'autonomie des enfants, leur éveil, la découverte, la responsabilisation.

Un dialogue régulier avec les familles permet d'échanger sur les pratiques éducatives.

Demandez aux animateurs de vous présenter le projet.



Zoom sur le « jardin des émotions » à destination des enfants âgés de 3 à 6 ans.

En partenariat avec les mutualités françaises de Bourgogne Franche-Comté, un projet a vu le jour autour des émotions.

Il s'adresse :

- aux enfants et aux parents, afin de développer les compétences émotionnelles, sociales et cognitives,

- aux animateurs, pour les aider à développer des compétences psychosociales.

Ce projet permet aussi de manière transversale de poser des mots sur l'éducation positive, en valorisant la communication tout en posant un cadre à l'enfant.

Il permet de faire le lien entre familles, enfants et animateurs.



Atelier émotion avec les enfants



Formation des équipes



Sensibilisation auprès des familles



L'accueil périscolaire

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi hors vacances scolaires de 7h30 à 8h30, de 12h00 à 14h00 et de 16h30 à 18h30.
Pour les enfants âgés de 3 à 12 ans, scolarisés au groupe scolaire de la Lanterne.

Comment s'inscrire?

Rendez-vous sur le site internet à l'adresse suivante :
<https://www.famillesrurales.org/pouilleylesvignes/>
 pour créer votre portail famille.
 Vous y trouverez toutes les modalités d'inscription dans la rubrique enfance, puis inscriptions.



action_jeunes_pouilley

Les différents réseaux sociaux :



CONFÉRENCE DE MAGIE ! UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT POUR LES MEMBRES DU CERCLE DE MAGIE.

Le magicien Luc Apers a donné une conférence en soirée le mercredi 5 novembre 2025, à la salle de conseil de la Mairie.

L'événement était organisé par le Cercle Magique Comtois (CMC), l'association de passionnés d'illusion qui a établi son siège et ses réunions mensuelles à la Maison de la Culture de Pouilley-les-Vignes.

Cette rencontre était exclusivement destinée aux membres du cercle.

Luc Apers, connu pour ses spectacles qui mêlent avec brio l'art de la prestidigitation, le théâtre et un certain humour pince-sansrire, est intervenu pour partager son approche de l'art magique et ses techniques de présentation sur scène.

Pour le Cercle Magique Comtois, l'accueil d'un conférencier de cette qualité représente une opportunité majeure de perfectionnement et de promotion de l'art magique en Franche-Comté. L'association confirme ainsi son rôle actif dans la vie culturelle locale et régionale.



Luc Apers est un comédien belge qui est particulièrement connu pour la théâtralisation de l'art de la prestidigitation. Il est un des seuls alliant d'une manière originale, théâtre, conte et humour, se produisant dans le milieu culturel classique.



LES HIRONDELLES DE LA RÉSIDENCE DE L'ÉTANG

*La résidence de l'Etang comprend 18 appartements.
Mais savez-vous qu'elle en compterait beaucoup plus ?*



En levant les yeux, depuis le parking de la résidence, nous pouvons voir pas moins de 60 nids d'hirondelles sous les toits et aux coins des fenêtres de cet immeuble.

Quelques nids sont aussi visibles à la Maison de la Culture, côté rue des Marronniers.

Le 8 septembre, ces merveilleux oiseaux étaient plus de 120, rassemblées sur les fils électriques et téléphoniques de la rue d'Emagny : les hirondelles préparaient leur migration vers le Sud. On entendait beaucoup de gazouillis et trises : il y avait tellement de choses à prévoir et préparer !

En effet le lendemain, le quartier paraissait très calme : on ne voyait plus ces petits oiseaux tournoyer à grande vitesse autour du Collège et de la prairie humide voisine. Seuls quelques uns étaient encore là, sans doute restés pour l'état des lieux et la remise des clés.



Les hirondelles ont dû suivre l'évolution de l'habitat dans nos campagnes. Autrefois elles nichaient dans les écuries et sous les porches des granges, ainsi elles disposaient d'une nourriture abondante sur place grâce à la présence des bovins.

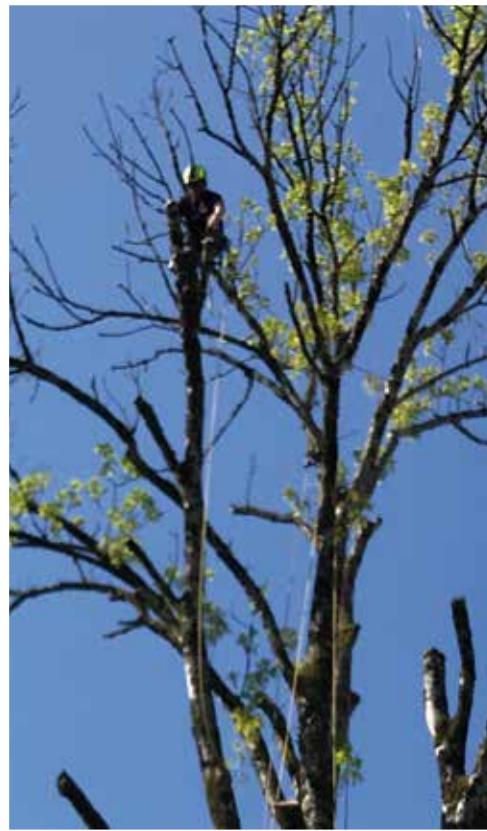


Les vieilles fermes se sont progressivement transformées : écuries et granges sont devenues des appartements. Le bétail, le fourrage et le matériel agricole sont dans des fermes modernes : des hangars éloignés des habitations. Nos braves petites hirondelles ont dû construire ailleurs leur logement.

Reste à espérer que le chantier d'enfouissement des réseaux aériens de la rue d'Emagny soit différé sinon il nous faudra investir dans des perchoirs à hirondelles car elles ne se posent pas au sol ni dans les arbres.

Après les nichoirs et les mangeoires allons-nous installer des fils perchoirs ?

Laurent BESSOT



Le 28 avril 2025, les services départementaux ont été dans l'obligation de couper l'immense frêne situé à l'entrée du lotissement de la Caborde. Cet arbre remarquable était malheureusement trop malade et rendu particulièrement dangereux pour les véhicules. Une victime supplémentaire du réchauffement climatique... Cette fois, l'automobile et l'urbanisation n'ont pas eu à mener de bataille.

LE PROTOXYDE D'AZOTE, UN FLÉAU !

Le phénomène de l'usage détourné du protoxyde d'azote continue de prendre de l'ampleur et constitue un véritable fléau sanitaire.

Utilisé, à l'origine, pour faire de la crème chantilly, le protoxyde d'azote est de plus en plus consommé en soirée par des jeunes adultes et adolescents. Les jeunes recherchent l'effet rapide, fugace, euphorisant et les distorsions sensorielles de ce produit. Pour eux, c'est drôle, cela fait rire... on l'appelle d'ailleurs « gaz hilarant ».

La consommation du protoxyde d'azote présente des risques importants sur la santé :

Les médecins alertent sur les risques de dépendance et de dommages neurologiques. Plusieurs dizaines de cas graves ont été rapportés au cours des deux dernières années.

Des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, pertes de connaissance...

En cas de consommations répétées et rapprochées, de sévères troubles neurologiques, cardio-vasculaires, hématologiques ou psychiatriques peuvent survenir. Bien sûr, que la consommation associée à d'autres produits (alcool ou drogues) augmente les risques.

En cas d'urgence contactez le 15 ou le 112

Arrêté Préfectoral interdisant la détention et la consommation de protoxyde d'azote dans le Doubs à partir du 1er octobre 2025 jusqu'au 1^{er} février 2026

Amende de 15000 euros pour consommation, de 3750 euros pour commercialisation et une amende de 3^{ème} ou 4^{ème} classe en cas de dépôt ou d'abandon d'un récipient sur le domaine public.



Le protoxyde d'azote constitue également une problématique au niveau du traitement des déchets.

Le 16 janvier 2025, à 4h45, une explosion a eu lieu à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) du SYBERT à Besançon suite à un récipient sous pression. L'incident aurait pu avoir des conséquences très graves pour l'agent de l'exploitation qui a reçu des projections de mâchefers chauds.

En 12 mois, 214 explosions ont été détectées soit pratiquement 1 tous les 2 jours ! Les explosions plus ou moins violentes se produisent lors de l'incinération des ordures ménagères résiduelles et sont la conséquence des dépôts de récipients sous pression dans les poubelles grises. Très majoritairement, ce sont des bouteilles de protoxyde d'azote !

Jeter un récipient sous pression dans une poubelle est une incivilité. Le SYBERT fait appel à la responsabilité de chacun. Les récipients sous pression ne doivent pas être jetés dans les poubelles (jaunes ou grises) ni dans les déchetteries. Pour s'en débarrasser, il faut se rapprocher des revendeurs ou distributeurs.

Les bouteilles de gaz chez les revendeurs et pas ailleurs ! Elles doivent être déposées à un point de vente (supermarché, station-service, chauffagiste...) qui distribue la marque.

Les bouteilles d'hélium et les extincteurs sont à déposer chez un revendeur.

Les bouteilles de protoxyde d'azote, quant à elles, représentent un problème car aucune filière de traitement n'est organisée par l'Etat. C'est un « déchet orphelin » c'est-à-dire sans solution connue de recyclage. Hélas, les cartouches vides sont abandonnées dans l'espace public. Si vous trouvez une bonne, déposez-la en mairie.



Les bouteilles de gaz chez les revendeurs, et pas ailleurs !

MAISON PROPRE

Catherine Roussey Brancher

Ménage Vitrage Repassage
Repas Courses Toilette

A VOTRE SERVICE

03 81 55 01 94

Aide à domicile
Assistante de vie

Paiement en CESU
25115 Pouilley les Vignes



Taxi S.A.G.E.
Conventionné

06 72 28 57 64

taxisage70@gmail.com

25170 Champvans-les-Moulins

LE TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES : ET SI ON FAISAIT MIEUX ?

Pour améliorer la qualité du tri des déchets recyclables, Grand Besançon Métropole s'est équipé d'un Système de Détection des Erreurs de tri (SDE).



Au-delà de la perte de matières recyclables, ces erreurs représentent un surcoût important d'1,1 million d'euros par an, financé par l'ensemble des usagers. Plus préoccupant encore, en un an, certains déchets dangereux déposés dans les bacs ont provoqué 5 départs de feu dans les bennes, mettant en danger les agents et le matériel.



Cette innovation, fondée sur l'intelligence artificielle, est déployée depuis le mois de septembre pour repérer plus efficacement les erreurs de tri et accompagner les usagers vers de meilleures pratiques.

Pourquoi ce dispositif ?
Le tri dans les bacs jaunes s'est dégradé : le taux d'erreurs a atteint en 2024 le niveau record de 27 %, soit 3 500 tonnes de déchets mal triés ! Deux fois sur trois, il s'agit de déchets (recyclables ou non) déposés dans des sacs. Cette erreur trop fréquente doit être corrigée.



LES ÉCO-CENTRES

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 1^{er} mars 2026).

Tous les éco-centres sont fermés au public les jours fériés.

	Éco-centre Pirey	Éco-centre Besançon-Tilleroyes	Éco-centre Placey-Noironte
	HIVER	HIVER	HIVER
Lundi	8h30 /12h20 et 13h30/16h50		Ferme à 16h50
Mardi	8h30 /12h20 et 13h30/16h50		Ferme à 16h50
Mercredi	8h30 /12h20 et 13h30/16h50		Ferme à 16h50
Jeudi	8h30 /12h20 et 13h30/16h50		Fermé
Vendredi	8h30 /12h20 et 13h30/16h50		Ferme à 16h50
Samedi	8h30 /12h20 et 13h30/16h50		Ferme à 16h50
Dimanche	Fermé	8h30/12h20	Fermé

RAPPEL : depuis le 29 janvier 2024, la collecte des déchets résiduels (bac gris) est assurée toutes les deux semaines en alternance avec la collecte des emballages recyclables (bac jaune). Le jour de collecte est le mercredi.



TRAVAUX BRUYANTS ET TRANQUILLITÉ DES VOISINS

En application de l'arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30 ;

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter cette réglementation afin de ne pas perturber la tranquillité de vos voisins.

Précisons que les artisans, entrepreneurs, agriculteurs ne sont pas concernés par ces restrictions mais il est conseillé d'appliquer ces horaires.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Bacs gris, bacs jaunes : le mercredi, en alternance une semaine sur deux selon le calendrier établi par GBM, accessible *en mairie ou sur www.pouilleylesvignes.com*

Vous souhaitez débarrasser vos encombrants

● VIT'EVAC

Tel : 09 83 75 28 06

ou vitevac.com

● Eco Pro Débarras

Tel : 06 77 79 30 84

ou ecoproddebarras.com

BRÛLER LES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



Un particulier n'a pas le droit de brûler dans son jardin l'herbe issue de la tonte de sa pelouse, les feuilles mortes, les résidus de taille de haies et d'arbustes.

Pour les épluchures, il est recommandé d'installer un composteur. Le SYBERT propose à la vente des composteurs. S'adresser en mairie.

PLANTATIONS D'ARBRES OU D'ARBUSTES : A QUELLE DISTANCE DU VOISIN ?

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 50 centimètres.

- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Merci de tailler les haies bordant le domaine public (voies et trottoirs) afin de ne pas gêner ou obstruer le passage ni la visibilité.



TRAUX D'
SOUFFL'ISOL
25115 POUILLEY LES VIGNES



Thierry CHEVRE

06 60 86 77 63

Tél. 03 81 57 62 86 / Fax. 03 81 59 94 38

thierry.soufflisol@gmail.com

www.soufflisol.fr

ILS VOUS ACCUEILLENT À LA MAIRIE..

Adresse : 1, rue de Gray 25115

La Mairie est ouverte

Le lundi et mardi Le mercredi et jeudi
de 8h à 12h15 de 8h à 12h15 et de 13h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

Tél : 03 81 55 40 31

Adresse mail : mairie@pouilleylesvignes.com

Site de la commune : www.pouilleylesvignes.com

Téléphone du maire et des adjoints en cas d'urgence :
06 31 83 76 56

JE M'INFORME, JE PARTICIPE «INTRAMUROS».

Pour vous informer et participer à la vie locale, répondre aux sondages, alerter votre mairie, donner votre avis, vous abonner aux notifications de votre association ou d'un commerce.

Recevoir des notifications concernant les moments importants de la vie de votre commune.

N'hésitez pas à l'installer sur votre téléphone.

Application gratuite

Allez sur
Google Play
ou apple store,
recherchez et
téléchargez
l'application
gratuite «Intra
Muros».



Vous pouvez aussi scanner
ce QR_code



LOCATION DE SALLES AUX APPULIENS

Salle des fêtes :

400 €/WE d'été et 450 €/WE d'hiver
Caution : 600€ plus 150€ pour la propreté,
plus 1000€ pour le bruit.

Possibilité de louer la vaisselle
soit 2 lots de 50€ chacun

Les associations ayant leur siège social et exerçant leur activité à Pouilley-les-Vignes, bénéficient d'un tarif spécial pour deux locations par année civile ; au-delà, le tarif « Particuliers » est appliqué



Sabrina MÉTROT et Jean-Pierre DEVILLERS



NUMÉROS UTILES

Grand Besançon Métropole	03 81 87 88 89
Préfecture	03 81 25 10 00
Hôtel de Région	03 81 61 61 61
Conseil Départemental	03 81 25 81 25



MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

2, rue de l'École

03 81 55 49 05

adresse mail :

mediatheque@pouilleylesvignes.com



Julie CHAVANTON



SCOLARITÉ

GROUPE SCOLAIRE
LA LANTERNE
49 A rue de la Perrouse

03 81 55 43 90

ecole.pouilley-les-vignes@ac-besancon.fr

COLLEGE
GEORGES POMPIDOU
Route d'Emagny
03 81 55 45 00
clg-gpompidou-pouilleylesvignes.eclat-bfc.fr



ACCUEIL DE LOISIRS

FAMILLES RURALES
Restauration scolaire
et périscolaire

03 81 60 21 11

www.famillesrurales.org/pouilleylesvignes
49 A rue de la Perrouse

CRÈCHES

MICRO CRÈCHE AM STRAM GRAM
7 A la Pommeraie

06 16 25 23 58

www.microcreches.net

Maison d'Assistantes Maternelles
MAM DU COEUR
28 ter, rue de la Perrouse

09 75 95 21 92

www.mamducoeur.fr

Maison de la Culture :

Pour la salle de 30 personnes :
100 €/WE d'été et 120 €/WE d'hiver
Caution : 600€ plus 150€ pour la propreté plus 1000€ pour le bruit.

Pour la salle de 70 personnes : 200 €/WE d'été et 220 €/WE d'hiver
Caution : 600€ plus 150€ pour la propreté plus 1000€ pour le bruit.

Pour les 2 salles (70 personnes maximum) : 250 €/WE d'été et 270 €/WE d'hiver
Caution : 600€ plus 150€ pour la propreté plus 1000€ pour le bruit.

ANNUAIRE

MÉDECINS :

Benoît RABIER
4B, rue des Marronniers
03.81.55.40.50
Julia TRISTRAM
4B, rue des Marronniers
03.81.55.40.50
Jean-Marc PELLISSARD
9, Clos des Vignes
03.81.58.06.90



INFIRMIÈRES :

Virginie BOITEUX
Myriam ARMINOT
Florence MÉTOZ
-MARCONNET
7, rue des Fontaines
03.81.58.01.43



DENTISTES :

Cabinet
Valentin LORIOD,
Maurine DAVIET et
Camille OUGIER
8, rue de l'Ecole
03.81.60.23.82



Marie-Amanda TANIER (Chirurgien dentiste)
03.81.48.75.64
et Julie QUENOT (Chirurgien oral)
03.81.58.03.68
42, rue de Gray

SAGE-FEMME :

Céline BONNET
06.84.11.31.84
MAISON MÉDICALE
4B, rue des Marronniers



PHARMACIE

Jean-Edouard BELOT
27, rue de Lausanne
03.81.55.40.46



MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES :

Marion BESCH, Leslie DUBIEF
Sophie BELIN, Laure VATIN
7 rue des Fontaines
03.81.59.98.86
Patricia PETIT
8, rue de l'Ecole
03.81.55.01.24
Amandine BELBACHIR
57 rue de la Perrouse
06 99 48 65 81

3966
MÉDECIN DE GARDE

NUIT, WEEK-END ET JOURS FERIES

IMPÔTS

Permanence en mairie, le jeudi
03 81 55 40 31



CONCILIATEUR DE JUSTICE

permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois à la mairie, de 9h00 à 12h00 prendre rendez-vous

06 41 81 08 91



TRANSPORT

GINKO VOIT'

Covoiturage pour les trajets domicile-travail, pour aller en cours ou pour vos loisirs

www.ginko.voyage.ginkovoit

GINKO VELO pour louer un vélo à assistance électrique pendant 1, 3 ou 12 mois :

www.ginko.voyage/se-deplacer/velo/ginko-velo

LIGNES DE BUS sur la commune :
www.ginko.voyage/le-reseau-ginko/decouvrir-le-reseau-ginko/le-reseau-ginko-par-commune

HORAIRES EN TEMPS RÉEL :
www.ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/horaires-en-temps-reel

Gare Viotte

Gare Besançon Franche-Comté TGV
www.garesetconnexions.sncf

SAPEURS POMPIERS

Chef de Centre :
Gérald BINETRUY

URGENCES

18
POMPIERS

15
SAMU

115
SANS ABRI

17
POLICE / GENDARMERIE

119

ENFANCE MALTRAITÉE

116 000
ENFANTS DISPARUS

112

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN



LA POSTE

Rue de l'Église
03 81 86 26 28
Lundi : fermé
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00
Le 3^{ème} jeudi du mois fermé le matin
Courrier : heure limite de dépôt : 15h45 du mardi au vendredi et 12h00 le samedi.



GENDARMERIE ÉCOLE VALENTIN

1, rue des Tilleuls
25480 Ecole Valentin
03 81 21 16 60
De 8h à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00



SECOURS

CATHOLIQUE

Rue des Fontaines, derrière la salle des fêtes

07 57 48 03 66

Chaque samedi de 9h00 à 11h30 et le mercredi de 14h à 16h



DÉFIBRILLATEURS

accessibles dans la commune :

- 1 - Maison de la Culture (à côté de la porte d'entrée)
- 2 - Eglise (mur de la chaufferie)
- 3 - Groupe scolaire
- 4 - Salle de sports (à côté du gymnase du collège).



SOPHROLOGIE HYPNOSE

Sandra UBBIALI
7 impasse Courbet

07.81.81.00.19

PSYCHOLOGUE/ PSYCHOTHÉRAPEUTE :

Tatiana BARÇON
7, rue des Fontaines

06 30 49 97 56



POMPES FUNÈBRES HINGER-MAIRE

3 rue des Combottes,

03 74 11 59 50

www.pf-hinger-maire.com





La Grande Epicerie



Pouilley-les-Vignes, Devecey & Ornans

